

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2016
(Article L.2121-25 et R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

- Compte rendu des décisions prises par le Maire en vertu de sa délégation générale.

1°) Attribution des marchés à procédure adaptée :

Numéro arrêté	Fournisseur ou prestataire	Objet marché	Montant HT	Montant TTC	Date décision
2016-04bis	MIGEON SARL (79)	Avenant marché chauffage Comberie (mise en conformité conduit de fumée)	3 524,40€ <i>Marché initial</i> = 63 605,88€	4 229,33€	17 08 2016
2016-05	CONTIVAL (Lusignan)	Lot 1 travaux Comberie (Rénovation thermique et accessibilité) Démolition, gros œuvre et carrelage	11 682,10€	14 018,52€	30 08 2016
2016-06	VIAS SAS (Châtelleraut)	Lot 2 travaux Comberie : Menuiseries extérieures	25 837,93€	31 005,52€	30 08 2016
2016-07	GUILLO BERGER SARL (Fontaine le Comte)	Lot 3 travaux Comberie : Menuiseries intérieures, plaques de plâtre et faux plafonds)	12 277,15€	14 732,58€	30 08 2016
2016-08	BOUCHET FRERES (Biard)	Lot 4 travaux Comberie : Peintures et revêtements muraux	8 400,00€	10 080,00€	30 08 2016
2016-09	JOUBERT (Châtelleraut)	Lot 5 travaux Comberie : Plomberie, sanitaires, électricité et ventilation	10 269,61€	12 323,53€	30 08 2016

2°) Autres décisions

- Arrêté n° CPTA 4/2016 du 24 juin 2016 relatif à la cession du véhicule Ford Connect acquis en 2005, figurant à l'inventaire sous le numéro 2182-2005-003, et cédé à la SAS APS AUTOMOBILE, Migné-Auxances, pour un montant de **2 000€** (Achat d'un véhicule neuf pour un coût de 13 300€).
- Arrêté n° CPTA 5/2016 du 11 juillet 2016 pour le renouvellement de la ligne de trésorerie pour une durée d'un an auprès de la Caisse d'Epargne (Montant maximum = 400 000€, taux d'intérêt = index EONIA + marge 1,30%).
- Arrêté n° CPTA 6/2016 du 12 juillet 2016 pour une convention d'occupation précaire de la parcelle communale cadastrée ZW 2, d'une superficie de 7 960 m², délivrée à la société COLAS, à compter du 1^{er} août 2016, pour une durée initiale de 2 ans, renouvelable par tacite reconduction d'un an, pour un montant annuel de **2 496€** (Ancien dépôt communal route de Saint Nicolas).

➤ ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- 1°) Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation du rapport 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.
- 2°) Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation du rapport 2015 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement.
- 3°) Dans le cadre du dispositif Trame verte et bleue, le Conseil Municipal adopte les actions présentées au titre du Plan d'action communal et autorise Madame le Maire à solliciter les subventions afférentes.

➤ VOIRIE ET RESEAUX

- 4°) Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation du rapport d'activités 2015 du Syndicat Energies Vienne et de ses entreprises (SERGIES, SOREGIES et SRD).
- 5°) Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation du compte rendu d'activité 2015 pour la concession GrDF (Gaz réseau Distribution France).
- 6°) Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de révision du Plan de Prévention des Risques Naturels de la Vallée du Clain - mouvements de terrain.
- 7°) Le Conseil Municipal accepte la rétrocession à la commune pour l'euro symbolique des espaces communs du lotissement « L'allée de Sigon » (Rue des Fardières).
- 8°) Le Conseil Municipal décide d'instaurer la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public des communes par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz.

➤ AFFAIRES SOCIALES

- 9°) Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 25€ aux associations « AFSEP » (Association Française des Sclérosés en Plaques) et « Alcool Ecoute Joie et Santé » au titre de l'année 2016.

➤ FINANCES, FISCALITE ET ECONOMIE

- 10°) Le Conseil Municipal décide de confier la mission d'audit et de conseil au Cabinet CTR pour expertiser et optimiser la gestion de la taxe locale sur la publicité extérieure.
- 11°) Le Conseil Municipal décide d'admettre en non-valeur de recettes irrécouvrables la somme de 789.45€.
- 12°) Le Conseil Municipal accepte la cession à la SEP des terrains cadastrés ZW 139 et ZW 83 et la mise à disposition à la SEP, pour l'euro symbolique, des terrains cadastrés ZW 168 et ZW 170. Le montant des cessions de la première tranche s'élève à 9 170€.

➤ AMENAGEMENTS DE QUARTIER

- 13°) Le Conseil Municipal donne son accord pour la signature d'une convention de financement avec le Département de la Vienne dans le cadre des travaux d'aménagements de la Place du 19 Mars et de ses abords. La subvention attribuée s'élève à 60 500€ pour un coût total d'opération de 150 000€ HT.

➤ HABITAT

14°) Le Conseil Municipal décide de verser une aide complémentaire au Prêt à Taux Zéro + (PTZ+) de 1 000€ à Madame Sandra Pailler dans le cadre d'une première accession à la propriété.

➤ ADMINISTRATION GENERALE

15°) Le Conseil Municipal accepte la cession à titre gratuit par l'Etat à la commune d'une sirène du réseau national d'alerte et autorise Madame le Maire à signer la convention avec la Préfecture de la Vienne.

➤ RESSOURCES HUMAINES

16°) Le conseil municipal décide de modifier le tableau des effectifs suite à des avancements de grade dans les services techniques, scolaires et périscolaires et des augmentations du temps de travail sur des poste en services scolaires et périscolaires.

➤ INTERCOMMUNALITE

17°) Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation du rapport d'activité 2015 de la communauté d'agglomération de Grand Poitiers.

Fait à Migné-Auxances, le 3 octobre 2016

Le Maire,
Florence JARDIN